



Maçon / Maçonne

Vous avez le sens de la précision ? Vous êtes actifs, aimez travailler en équipe et à l'extérieur ? Vous êtes fait(e) pour devenir maçon/maçonne. Votre mission ? Donner vie aux plans de l'architecte. Avec des briques, des pierres, des parpaings et du mortier, vous construisez les bâtiments. Un métier passionnant qui vous permet de voir le projet de construction prendre forme entre vos mains !

Le métier

Le/la maçon(ne) exécute les travaux de gros œuvre d'un bâtiment. De la nouvelle construction à la rénovation, sa tâche principale consiste d'une part à assembler des briques en un mur maçonné à l'aide de mortier et poser les fondations du chantier d'autre part. Il/elle peut aussi être appelé(e) à percer ou renforcer des maçonneries, à placer des éléments préfabriqués ou petits coffrages, des seuils, des poutres, des linteaux, des dalles en béton, effectuer le raccordement des égouts et des citernes,... Il/elle intervient également dans la rénovation et la restauration de bâtiments, le placement de matériaux d'isolation et l'exécution de travaux d'étanchéité. Bref, un travail très varié !

Un professionnel aux multiples compétences

La maçonnerie est un travail d'artiste ! De plus, vous construisez non seulement les murs intérieurs et extérieurs, mais aussi les fondations, les seuils, les linteaux et les rampes. En tant que maçon(ne), vous intervenez à tous les stades de la construction.

Un esprit de collaboration

Comme maçon(ne), vous êtes impliqué(e) depuis la pose des fondations jusqu'à la construction de la toiture. Vous devez donc en permanence tenir compte du travail d'autres spécialistes du secteur comme celui du/de la conducteur/trice de grue, du/de la coffreur/se bétonneur/se, du/de la menuisier/menuisière, du/de la couvreur/couvreuse ou du/de la plafonneur/plafonneuse. Vous formez une équipe avec vos collègues.

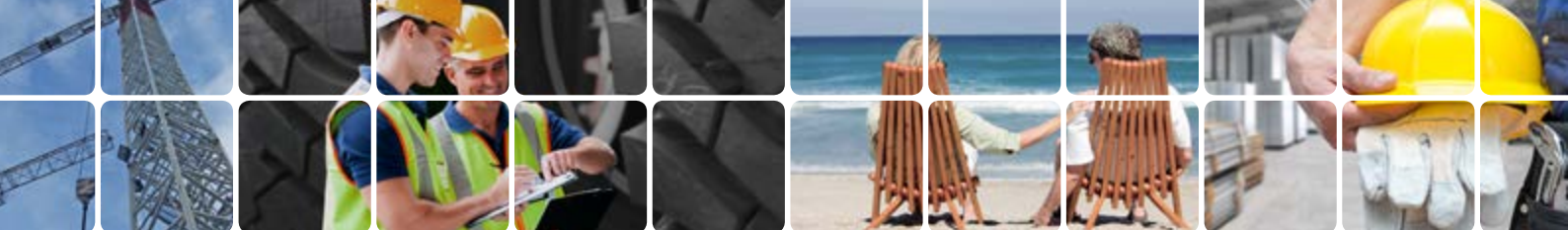
Un métier en toute sécurité

Le/la maçon(ne) utilise échafaudages et échelles en toute sécurité. Il/elle adopte une bonne position de travail et porte des équipements de protection individuelle tels qu'un casque de sécurité, des chaussures de sécurité et des gants de protection. Il porte également une protection auditive.

Témoignage

« Les gens pensent que les maçons passent leurs journées à empiler des rangées de briques. Rien n'est moins vrai. Nous exécutons aussi les travaux d'isolation et d'étanchéité, nous installons les tuyaux d'égout et les puisards et nous posons des sols, des seuils et des poutres de béton. Nous plaçons même des rampes. Une certitude, mon travail n'a rien de monotone. Et de plus, je suis toute la journée au grand air. »

Marc • maçon



UN TRAVAIL DANS LA CONSTRUCTION ?

RIEN QUE DES AVANTAGES !



Vous recevez non seulement un salaire attractif, et vous bénéficiez en outre d'une foule d'avantages supplémentaires :

- Des primes pour les travaux exceptionnels ou difficiles
- Une prime de chômage intempéries
- Une prime pour les aptitudes particulières
- Une prime annuelle de fidélité
- Une indemnité en cas d'empêchement de travailler à cause du gel, d'un chômage temporaire, d'une incapacité de travail, etc.
- De nouvelles possibilités de formation pour se recycler et progresser
- Un soutien financier lors d'un emprunt hypothécaire

LA RÉALITÉ DE LA CONSTRUCTION C'EST :

Une grande diversité

Le secteur propose un grand choix de métiers qui peuvent s'exercer dans des contextes très divers : de la rénovation résidentielle au vaste chantier de génie civil, en petite équipe ou au sein d'une grande entreprise, à l'intérieur ou à l'extérieur, de façon artisanale ou en recourant à l'utilisation des techniques les plus innovantes et des matériaux les plus révolutionnaires ... Les possibilités de trouver un métier et un environnement de travail adaptés à ses goûts et sa personnalité sont donc très nombreuses.

Un secteur particulièrement innovant

La capacité d'innovation du secteur se traduit par des multiples évolutions remarquables, révélatrices du potentiel d'adaptation des entreprises de construction face aux défis technologiques de l'avenir et aux obligations de résultat auxquelles elles sont soumises, en matière énergétique, par exemple. La construction, aujourd'hui, évolue quotidiennement

Des métiers dans l'air du temps

Les avancées permises par la recherche et le développement font qu'aujourd'hui, les métiers de la construction s'inscrivent dans l'air du temps. L'intégration du développement durable et du respect de l'environnement, dans le cadre des nouvelles réglementations européennes, en sont un exemple.

Vous êtes intéressé par ce métier ? Prenez contact avec votre bureau régional Constructiv !

Bureaux régionaux Constructiv de Wallonie et Bruxelles		
Brabant-Wallon et Namur	t 081 24 03 40 - f 081 24 03 48	bnl@constructiv.be
Bruxelles	t 02 209 67 62 - f 02 210 03 37	bru@constructiv.be
Hainaut	t 067 49 32 00 - f 067 49 32 09	ht@constructiv.be
Liège	t 04 221 56 60 - f 04 221 56 67	lg@constructiv.be
Luxembourg	t 061 24 04 70 - f 061 24 04 79	lux@constructiv.be